

Secrétariat : 02 40 79 19 82

SOCIETE CENTRALE CANINE
POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS DE FRANCE
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture
155, avenue Jean-Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX
Téléphone (0) 1 49 37 54 00

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION UTILISATION NATIONALE TRAVAIL A L'EAU le 19 avril 2006

Présents : Mme THEVENON, MM. GAUVRIT, LE BERRE, PINCON.

Absent excusé : M.KARCHER

10 h 45 appel de Monsieur KARCHER : ne pouvant assister à cette réunion ; il demande à M.GAUVRIT d'ouvrir la séance.

Point sur les licences

Denis Le Berre indique que nous avons clos 2005 avec 120 licences.

A ce jour pour 2006 nous avons enregistré 229 licences, ce qui doit approximativement correspondre aux 4/5^{ème} du volume global. Merci à Isabelle BECHEREL pour son aide en ce qui concerne les licenciés du CFCTN.

Avancement Championnat 2006 à Batz /Mer

Denis Le Berre, Président, d'ATNLA, précise :

Juges et Plongeurs. Sans changement : pour les juges Mmes CRESSON-TAHON et DETENDER, remplaçant M. POUVESLES et pour les plongeurs MM. LE CAZ et BATTELLINO , remplaçant M. DUMELIE.

Heures des marées, satisfaisantes.

Concurrents sélectionnés : 15 dont 10 ont confirmé leur participation, 3 ne participeront pas (Logan, Radja et Ouragan), 2 n'ont pas encore donné leur réponse.

Site : Quelques petits problèmes d'incompréhension au sein de l'équipe municipal ont généré pour Denis Le Berre un peu d'insomnie. Toutefois tout semble se clarifier : salle du repas du samedi, disponible à 18h (le traiteur pourra, quant à lui, disposer d'une partie des lieux un peu plus tôt pour préparer son repas)

Parking : il n'y aura pas de parking privatif mais possibilité de stationner à proximité.

Matériel : pas de problème particulier, 2 canots ATNLA, 1 ACSA, 1 CCY.

Affichage, fléchage, catalogues ⇒ ATNLA. Sono sur plage ⇒ François Molère + 1 sympathisant.

Médias : Presse, radio, TV, **sponsors** Eukanuba + France Bleue Loire Océan.

Au fur et à mesure de l'avancement du championnat un cahier des charges est établi. Il sera transmis aux futurs organisateurs pour aide et enrichissement si nécessaire .

Subventions : frais de juge et plongeurs à demander à la SCC, ainsi qu'une subvention de 800 euros. ATNLA adressera à la SCC le bilan financier du championnat ainsi qu'un reportage avec photos pouvant être publié dans la revue : Cynophilie Française.

Coupe de France 2006

Confiée au Club Canin Aquatique Pictave, elle se déroulera le 10 septembre 2006 à Saint Cyr (86)

Le secrétaire de la CUNTE adressera un courrier aux juge et Plongeurs.

Monsieur D. GRE adressera un courrier aux concurrents sélectionnés (liste et adresses transmis par Denis LE BERRE). Engagements des concurrents et repas du dimanche midi gratuits.

Les frais de juge et plongeurs seront pris en charge par la SCC sur présentation du bilan financier.

La CUNTE accorde une subvention de 500 euros et offre la coupe du vainqueur.

Plongeurs

L'examen des nouveaux plongeurs ainsi que le recyclage quinquennal auront lieu la veille du championnat, soit le 15 juillet 2006 à Batz sur mer (44). En ce qui concerne le recyclage, ne pourront se présenter que les plongeurs ayant 5 ans écoulés depuis leur nomination ou leur dernier recyclage. Egalement pour limiter de longs trajets il est décidé qu' une autre session, uniquement de recyclage, aura lieu en septembre à Orléans dans le cadre du concours. Un membre de la CUNTE devra être présent.

Juges

Madame CRESSON-TAHON est nommée juge formateur.

Monsieur LINQUE , n'a à ce jour adressé aucune attestation d'assessorat au secrétaire de la CUNTE. Daniel PINCON précise que M. LINQUE attend la fin de ses assessorats pour tout envoyer globalement. Michel GAUVRIT indique que la commission juges de la SCC doit se réunir prochainement et qu'à défaut de documents son dossier sera repoussé d' un semestre.

Site internet

Au vu du nombre de visites, le site, outil incontournable, fonctionne bien ; juste réconfort pour Denis LE BERRE qui n'a pas compté son temps à sa réalisation et prend encore beaucoup sur ses loisirs pour sa mise à jour .Il est également envisagé de l'enrichir d'un historique sur le travail à l'eau. Daniel PINCON "planchera" de l'origine à 1992 et Michel GAUVRIT après 1992.

De son côté Denis LE BERRE affine la page de présentation du contenu du site.

Questions diverses

La mise en place de la licence permet de recenser les chiens pratiquant notre belle discipline.

Un courrier va être adressé par la CUNTE, avec l'aide du secrétariat de la SCC, aux Présidents et Présidentes de Canines Régionales pour recenser et identifier tous les clubs et les bases du CFCTN domiciliés sur leur territoire.

Denis LE BERRE propose de mettre en place sur le site une feuille d'engagement type pour tous les concours. Seule l'entête sera personnalisée par chaque organisateur.

Championnat 2007 : sous réserve de l'accord de son comité Daniel PINCON, Président du CFCTN, se propose d'organiser le championnat 2007. Lieu pressenti : Cap Fréhel (22)

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16 h 50.

Le Secrétaire
M. GAUVRIT

Le Président,
C. KARCHER